

Opposés à l'incinérateur, ils veulent des réponses

« Alerte incinérateur Planguenoual » s'est réuni à Saint-Brieuc pour dénoncer le projet de nouvel incinérateur du gestionnaire des déchets, Kerval Centre Armor.

Ce mercredi marquait la fin de la concertation publique organisée par le centre de gestion des déchets Kerval Centre Armor, autour de la construction d'un nouvel incinérateur à Planguenoual, à Lamballe-Armor, sur le même site que l'ancien. Projet contre lequel plusieurs associations aux valeurs écologiques s'opposent. Elles se sont réunies autour d'un collectif : Alerte projet d'incinérateur Planguenoual.

Depuis plusieurs semaines, il alerte les citoyens et les élus de Kerval sur la dissonance écologique et économique de ce projet qui concerne Saint-Brieuc Armor agglomération, Lamballe Terre et Mer, Loudéac communauté, Leff Armor communauté et du canton de Matignon.

Le climat, grand absent du débat

La principale préoccupation du collectif est l'impact écologique d'un incinérateur deux fois plus productif et censé fonctionner pendant vingt ans, au minimum. « **Ça va à contresens des enjeux climatiques** », souligne Yann Hamon. Le membre du collectif s'étonne de ne pas avoir accès à un bilan carbone ou une étude sur l'impact environnemental de l'incinérateur. « **C'est un service public, ces données devraient être accessibles. Enfin, si Kerval a fait une étude** », soupire le militant.



Les associations Glaz Nature, Eau et Rivières de Bretagne, Urgence Climatique Armor ou encore Zéro waste Saint-Brieuc se sont réunies dans un même collectif contre l'incinérateur de Kerval, à Planguenoual.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

À cela s'ajoute le coût de cette entreprise. Contrairement à ce qu'estiment les élus de Kerval, le collectif devine une augmentation des factures pour les citoyens. Ne serait-ce qu'avec la taxe carbone qu'ils évaluent à 8 millions d'euros par an. Aussi, le projet est financé par un actionnaire privé à hauteur de 107 millions d'euros, « **ce sera à nous de rembourser l'investisseur** », s'indigne Annie Le Guilloux.

Le collectif a fait ses calculs, « **l'incinérateur actuel peut être rénové et mis aux normes pour 10 millions d'euros** ». Ainsi, le tonnage de déchets à brûler resterait à 44 000 t/an contre les 80 000 t/an estimés

pour le nouvel incinérateur. « **Garder cette capacité de traitement, c'est assurer une politique zéro déchet sur le territoire** », estime le collectif.

Dans un communiqué, paru hier, le groupe local EELV (Europe Écologie Les Verts) Baie de Saint-Brieuc rejoint le positionnement du collectif. Toutes ces inquiétudes, Alerte projet d'incinérateur Planguenoual va en faire part au syndicat en déposant sa contribution sur le site internet dédié au projet. Ils espèrent rencontrer les élus de Kerval avant le vote du projet, le 21 juin prochain, « **pour discuter et trouver une solution** ».

Lucie WEEGER.